



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ENGRAIS LIQUIDE NPK 7,5-3-7 + OLIGO-ELEMENTS

Date de création : Nov. 2009  
Date de mise à jour : 09/06/15  
Version : V3/06/15  
Page : 1/7

### **1 - IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE**

#### **1.1 - Identificateur de produit**

Norme : ENGRAIS CE  
Equilibre : Engrais NPK 7,5-3-7 contenant des oligo-éléments

#### **1.2 – Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation(s) : Engrais – fertilisant  
Type de produit : Engrais liquide

#### **1.3 – Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur : B.H.S  
1, Rue du Gué Malaye  
95470 VEMARS  
Tél : 01 34 31 23 23  
Mail : [fds@bhs.fr](mailto:fds@bhs.fr)

#### **1.4 – Numéro d'appel d'urgence**

B.H.S  
Tél : 01 34 31 23 23  
Fax : 01 34 31 23 24  
Horaires d'ouverture : 9h-12h  
13h30 - 18h  
Mail : [fds@bhs.fr](mailto:fds@bhs.fr)

INRS (ORFILA)  
Site internet : [www.bhs.fr](http://www.bhs.fr)  
Tél : 01 45 42 59 59 (accès aux coordonnées des centres anti-poison français, aide médicale gratuite hors coût d'appel)

Site Internet mentionnant les N° de téléphone des centres anti-poisons français  
<http://www.centres-antipoison.net/>

### **2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### **2.1 – Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification du mélange selon le règlement (CE) N°1272/2008**

Ce mélange ne présente pas de danger physique.  
Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).  
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement.

##### **Classification du mélange conformément à la directive UE 1999/45/CE**

Ce mélange ne présente pas de danger physique.  
Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).  
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement.

#### **2.2 – Eléments d'étiquetage**

##### **Classification / Etiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008**

SYMBOLE	Néant	
PHRASES DE RISQUE	Néant	
CONSEILS DE PRUDENCE	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ENGRAIS LIQUIDE NPK 7,5-3-7 + OLIGO-ELEMENTS

Date de création : Nov. 2009  
Date de mise à jour : 09/06/15  
Version : V3/06/15  
Page : 2/7

### 2.3 – Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange poussières-air inflammable/explosif.

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

### **3 - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

#### 3.2 – Mélanges

**Bien que non classé, le mélange contient les composants dangereux suivants (composants présents au-dessus du seuil de concentration déclarable) :**

Composants	Concentration (en %)	N° CAS N° CE N° Index N° Enregistrement	Classification (1272/2008)
NITRATE D'AMMONIUM	2,5 ≤ x < 10	6484-52-2 / / /	 ATTENTION Ox. Sol. 3, H272 Eye Irrit 2, H319

Les textes correspondant aux mentions de danger (phrases H) et phrases de risque sont indiqués dans la section 16.

### **4 - PREMIERS SECOURS**

#### 4.1 – Description des premiers secours

##### CONSEILS GENERAUX

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

##### EN CAS D'INHALATION

Déplacer le sujet à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

##### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Bien rincer. En cas d'irritation, consulter un médecin.

##### EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer les yeux pendant au moins 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

##### EN CAS D'INGESTION

Si de grandes quantités de produits sont ingérées, appeler un médecin immédiatement. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent, en cas de malaise ou de doutes, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

 <b>BHS</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> <b>ENGRAIS LIQUIDE NPK 7,5-3-7 + OLIGO-ELEMENTS</b>	Date de création : Nov. 2009 Date de mise à jour : 09/06/15 Version : V3/06/15 Page : 3/7
--	--	--

#### 4.2 – Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

#### 4.3 – Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident, traiter symptomatiquement. Aucun antidote spécifique connu. Contacter le centre antipoison.

### **5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Non inflammable.

#### 5.1 – Moyens d'extinction

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS	Eau pulvérisée ou brouillard d'eau, mousse, poudres, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )
--------------------------------	--

#### 5.2 – Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de décomposition en cas d'incendie : Epaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

En cas d'incendie, peut se former de l'oxyde d'azote (NO) et du dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>).

#### 5.3 – Conseils aux pompiers

CONSEILS AUX POMPIERS	Comme pour tous les feux impliquant des produits chimiques, porter un équipement de protection approprié (vêtements de protection chimique, bottes et gants).
-----------------------	---

### **6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### 6.1 – Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

PROCEDURES D'URGENCE	Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés et munis d'équipements de protection individuelles appropriées.
----------------------	---

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir également la section 8.

#### 6.2 – Précautions pour la protection de l'environnement

PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.
---	--

#### 6.3 – Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

METHODES ET MATERIEL DE CONFINNEMENT ET DE NETTOYAGE	Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvant.
--	--

#### 6.4 – Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection individuelle.

Voir la section 13 pour le traitement des déchets.

### **7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### 7.1 – Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Équipement de protection individuel, voir section 8. Eviter le contact avec la peau et les yeux
--	--



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ENGRAIS LIQUIDE NPK 7,5-3-7 + OLIGO-ELEMENTS

Date de création : Nov. 2009  
Date de mise à jour : 09/06/15  
Version : V3/06/15  
Page : 4/7

**Mesures d'hygiène** Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains après utilisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

### 7.2 – Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour les animaux. Stocker à une température supérieure à - 5°C.
Stockage – à l'abri de	Des agents oxydants puissants. Rayons directs du soleil. Source de chaleur. Gel.
Emballage	Conserver dans l'emballage d'origine.

### 7.3 – Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation adéquate du produit, consulter la fiche technique et l'étiquette.

## 8 - CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 – Paramètre de contrôle

Aucune donnée disponible.

### 8.2 – Contrôle de l'exposition

#### EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES MAINS	Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques conforme à la norme EN 374. Type de gants conseillé : latex naturel, caoutchouc nitrile (copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR), PVC (polychlorure de vinyle), caoutchouc butyle (copolymère isobutylène-isoprène).
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition. Par exemple, bottes de protection et vêtement de protection contre les produits chimiques liquides*
PROTECTION DES YEUX	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à la norme EN 166 *.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Le port d'un équipement de protection respiratoire est conseillé. Par exemple l'utilisation d'appareils respiratoires filtrants équipés de filtres anti-aérosols et/ou filtres anti-gaz et vapeurs*.

#### MESURES GENERALES DE PROTECTION ET D'HYGIENE

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

\* Le choix d'un équipement de protection individuelle doit être déterminé par l'employeur, qu'après une étude sérieuse du poste de travail aboutissant à une définition claire des conditions d'utilisation et à l'évaluation la plus précise possible du poste de travail.

## 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 – Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide fluide.
Odeur	Aucune donnée disponible.
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible.
pH	2,59 +/- 0,6 acide faible
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible.
Point initial d'ébullition	Aucune donnée disponible.
Point d'éclair	Aucune donnée disponible.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ENGRAIS LIQUIDE NPK 7,5-3-7 + OLIGO-ELEMENTS

Date de création : Nov. 2009  
Date de mise à jour : 09/06/15  
Version : V3/06/15  
Page : 5/7

Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible.
Limites/supérieures d'inflammabilité ou limites explosivité	Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible.
Densité relative	1138 (+/-1,5%) g/dm <sup>3</sup>
Solubilité(s)	Soluble.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible.
Température de décomposition thermique	Aucune donnée disponible.
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible.

### 9.2 – Autres informations

Aucunes données disponibles

## **10 - STABILITE ET REACTIVITE**

### 10.1 – Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2 – Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

### 10.3 – Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

### 10.4 – Conditions à éviter

Eviter le gel.

### 10.5 – Matières incompatibles

Tenir à l'écart des acides forts et des agents oxydants forts.

### 10.6 – Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former de l'oxyde d'azote (NO) et du dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>).

## **11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1 – Informations sur les effets toxicologiques

-NITRATE D'AMMONIUM (CAS : 6484-52-2) :

TOXICITE AIGUE PAR VOIE ORALE	DL50 rat Dose : 2950 mg/kg
TOXICITE AIGUE PAR PENETRATION CUTANEE	DL50 rat Dose : 5000 mg/kg

-Mélange :

Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peu (ou pas) d'effet d'irritation sur la peau et les muqueuses.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peu (ou pas) d'effet d'irritation des yeux.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE ENGRAIS LIQUIDE NPK 7,5-3-7 + OLIGO-ELEMENTS

Date de création : Nov. 2009  
Date de mise à jour : 09/06/15  
Version : V3/06/15  
Page : 6/7

### 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### 12.1 – Toxicité

-NITRATE D'AMMONIUM (CAS : 6484-52-2)

**Toxicité pour les poissons** CL50  
Dose 447 mg/l  
Durée d'exposition 48 h

**Toxicité pour les daphnies** CE50  
Espèce *Daphnia magna* (Puce d'eau)  
Dose 490 mg/l  
Durée d'exposition 48 h

#### 12.2 – Persistance et dégradabilité

-NITRATE D'AMMONIUM (CAS : 6484-52-2)

Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

#### 12.3 – Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

#### 12.4 – Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5 – Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

#### 12.6 – Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1 – Méthodes de traitements des déchets

**PRODUIT** Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**EMBALLAGES CONTAMINES** Vider complètement le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides. Eliminer les emballages vides via les services de collecte spécifique.

### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1 – Numéro ONU : Non classé transport.

#### 14.2 – Nom d'expédition des Nations unies

ADR, RID, IMDG, IATA : Non classé transport.

#### 14.3 – Classe(s) de danger pour le transport

ADR, RID, IMDG, IATA : Non classé transport.

#### 14.4 – Groupe d'emballage

ADR, RID, IMDG, IATA : Non classé transport.

#### 14.5 – Dangers pour l'environnement

Le produit ne présente pas de danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types des Nations Unies.



# **FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

## **ENGRAIS LIQUIDE NPK 7,5-3-7 + OLIGO-ELEMENTS**

Date de création : Nov. 2009  
Date de mise à jour : 09/06/15  
Version : V3/06/15  
Page : 7/7

#### 14.6 – Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### **14.7 – Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

## **15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

### 15.1 – Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

-Nomenclature des installations classées (version 33.1 (Mars 2014)) :

N° ICPE Non concerné.

-Décret n° 2014-285 du 3 mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3 (Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2015) :

N° ICPE Non concerné.

## 15.2 – Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur du mélange.

#### - AUTRES INFORMATIONS

Le tableau ci-dessous présente

Exercice 11.1. Complétez les phrases avec les mots de la liste.

R8 Favorise l'inflammation des matières corporelles  
R26 Irritant pour les yeux.

#### Informations supplémentaires :

Cette présente version (V3/06/15) annule et remplace les versions

Cette fiche de données sécurité a été révisée selon le nouveau format du règlement (UE) N° 2015/830.

**Utilisation :** Se conformer strictement aux préconisations techniques portées sur l'étiquetage du produit.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'empêche pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et l'utilisation du produit pour lequel il est seul responsable.

Réserve de responsabilités :

RESERVE de responsabilités :  
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources exactes. Toutefois, la société B.H.S. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité et l'adéquation de cette information. L'utilisateur du produit est responsable de vérifier l'adéquation de cette information quant à ses applications particulières.